



COMPTE RENDU DU CONSEIL SEANCE DU 18 JUIN 2020

L'an deux mil vingt le 18 juin, à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle des fêtes sur la convocation qui leur a été adressée par le Monsieur Bernard LEBOUQCQ, maire de Muids, en vue de procéder sous sa présidence à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour conformément aux articles L.2121.10 et L.2122.8 du code général des collectivités territoriales à savoir :

Étaient présents : MM Ludovic HENOCH, Louis GARCIA, - Bernard LEBOUQCQ, Bruno LETHIAIS, Philippe le MAIGNAN, Mathieu LEBRET, Laurent MARIE, Cyril DELAUNAY, Alexis BOUCHER, Pierre-Antoine BARREAULT - MMES Béatrice PHILIPPE-GARCIA, Thérèse STAGE, Catherine TAMISIER-DELACOUR, Martine TERNISIEN-PLET.

Était absent et excusé : M Nicolas GUENOLE (ayant donné pouvoir à M Bernard LEBOUQCQ)

Secrétaire de séance : M.Philippe le MAIGNAN,

ORDRE DU JOUR :

- Annulation de l'élection des membres du SIVOS le 27/05/2020
- Élection des membres du SIVOS
- Désignation des délégués aux commissions communales suivantes :
- CCAS
- Associations
- Information
- Appels d'offres
- Seniors
- Patrimoine – Routes et chemins
- Muids Village – Sécurité routière – Maisons fleuries
- Finances

ANNULATION DE L'ELECTION DES MEMBRES DU SIVOS DU 27/05/2020

Vote pour l'annulation à l'unanimité.

ELECTION DES MEMBRES DU SIVOS

Vote à l'unanimité pour la désignation des représentants de la commune de Muids auprès du SIVOS de M Louis GARCIA - Mmes Thérèse STAGE et Martine TERNISIEN-PLET.

DESIGNATIONS DES DELEGUES AUX COMMISSIONS COMMUNALES :

A la demande de M. Pierre-Antoine Barreault, M. le Maire expose brièvement le rôle, la fréquence et le fonctionnement de ces commissions.

CCAS :

MM Bernard LEBOUQCQ, Philippe le MAIGNAN, Bruno LETHIAIS et Mmes Catherine TAMISIER-DELACOUR, Martine TERNISIEN-PLET et Élisabeth BANCE.

Associations :

MM Bernard LEBOUQCQ, Ludovic HENOCH, Laurent MARIE et Mme Thérèse STAGE.

Information :

MM Bernard LEBOUQCQ, Louis GARCIA, Bruno LETHIAIS, Ludovic HENOCH, Philippe le MAIGNAN, Mmes Béatrice PHILIPPE-GARCIA et Martine TERNISIEN-PLET.

Appels d'offres :

MM Bernard LEBOUQCQ, Alexis BOUCHER, Cyril DELAUNAY, Mathieu LEBRET et Philippe le MAIGNAN.

Seniors :

MM Bernard LEBOUQCQ, Bruno LETHIAIS, Mmes Catherine TAMISIER-DELACOUR, Martine TERNISIEN-PLET et Béatrice PHILIPPE-GARCIA.

Il est proposé par M Pierre-Antoine BARREAULT de fusionner les commissions « Patrimoine – Routes et chemins » et « Muids Village – Sécurité routière – Maisons fleuries » cette proposition est acceptée l'unanimité.

Patrimoine – Routes et chemins – Sécurité Routière – Maisons Fleuries :

MM Bernard LEBOUQCQ, Ludovic HENOCH, Pierre-Antoine BARREAULT, Nicolas GUENOLE, Bruno LETHIAIS, Laurent MARIE, Mathieu LEBRET, Alexis BOUCHER, Cyril DELAUNAY, Philippe le MAIGNAN, Mmes Béatrice PHILIPPE-GARCIA, Thérèse STAGE et Martine TERNISIEN-PLET.

Finances :

MM Bernard LEBOUQCQ, Ludovic HENOCH, Louis GARCIA, Mathieu LEBRET, Pierre-Antoine BARREAULT, Bruno LETHIAIS et Philippe le MAIGNAN.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 27/05/2020 :

Le compte-rendu du 27/05/2020 est approuvé
(13 pour dont 1 procuration/ 2 abstentions)

M.Pierre-Antoine Barreault puis M.Philippe le Maignan font remarquer que le vote à main levée qui a eu lieu lors du conseil du 27/05/2020 concernant le maintien ou non d'un 4ème adjoint ne figure pas sur le compte-rendu et que c'est une anomalie quelque soit le résultat de ce vote. Il est répondu par M.le Maire qu'il est dans ses prérogatives de supprimer seul le poste d'adjoint sans en demander l'assentiment du conseil.

20h15 départ de M.Pierre-Antoine Barreault

QUESTIONS DIVERSES :

- Création d'un conseil municipal des enfants.
- Création d'un terrain Multi-Sports (City-Stade).
- Problème de clôture de terrains en bord de Seine sur le domaine public.
- Fêtes de St-Hilaire vote à l'unanimité pour la suppression cette année de la fête foraine.
- Remboursement d'un acompte de 225 € pour la location de la salle des fêtes à Mme Martine ISIDORE et cela du fait de l'interdiction de se réunir (Covid-19), vote à l'unanimité des présents en faveur du remboursement.

La séance du conseil municipal prend fin à 20h30.

-